

GESTION DES RISQUES LIÉS À VOTRE ENTREPRISE

Vous dirigez une grande entreprise ou une PME?

LALUX Assurances, en tant que partenaire de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg, vous accompagne tout au long de votre activité professionnelle. Grâce à une gamme complète d'assurances personnalisables, sur mesure selon vos besoins et votre secteur d'activité, votre protection est garantie de manière optimale au niveau de l'exploitation et au niveau de votre personnel.

LALUX ET BCEE: VOS PARTENAIRES DE CONFIANCE

- ✓ Vous bénéficiez d'une protection optimale grâce au savoir-faire et à l'expérience de l'assureur qui maîtrise tous les registres de la protection sur-mesure,
- ✓ vous confiez vos besoins de sécurité à un partenaire sérieux. Les sociétés du Groupe LA LUXEMBOURGEOISE sont soumis au contrôle du Commissariat aux Assurances, autorité de tutelle du secteur,
- ✓ vous travaillez avec un partenaire stable et de taille humaine,
- ✓ vous pouvez vous appuyer sur un actionariat solide et confirmé, constitué par la COMPAGNIE FINANCIÈRE LA LUXEMBOURGEOISE et la Banque et Caisse d'Épargne de l'État (BCEE), les deux actionnaires des sociétés d'assurances du Groupe LA LUXEMBOURGEOISE.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter votre conseiller BCEE ou le service Corporate Banking de la BCEE. Les spécialistes BCEE sauront vous assister dans vos démarches pour obtenir une offre sur-mesure.

Tél. (+352) 4015-4141

pme.lalux@bcee.lu



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg
Etablissement Public Autonome
Siège Central: 1, Place de Metz L-2954 Luxembourg
BIC: BCEEULL R.C.S. Luxembourg B 30775
www.bcee.lu tél. (+352) 4015-1

LA LUXEMBOURGEOISE

Société Anonyme d'Assurances
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Tél.: 4761-1
Fax: 4761-6300
groupeLL@lalux.lu

APROBAT

lalux-assurances
11-13, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Tél.: 4761-5100
Fax: 4761-5111
info@aprobat.lu

LA LUXEMBOURGEOISE-VIE

Société Anonyme d'Assurances
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Tél.: 4761-6817 / 4761-6576
Fax: 4761-6400
groupeLL@lalux.lu

DKV Luxembourg

11-13, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Tél.: 42 64 64-1
Fax: 42 64 64-250
info@dkv.lu

LALUX est une marque du Groupe LA LUXEMBOURGEOISE.

lalux⁺
meng Versécherung

DKV
Luxembourg

APROBAT
lalux-assurances


SPUERKEESS

lalux⁺
ASSURANCES



49/2612

Guide des Assurances

pour des Entreprises

PROTECTION DE VOS BIENS

Les assurances de LALUX couvrent vos immeubles, équipements et marchandises: vous pouvez vous concentrer sur vos activités principales sans vous préoccuper de leur protection!



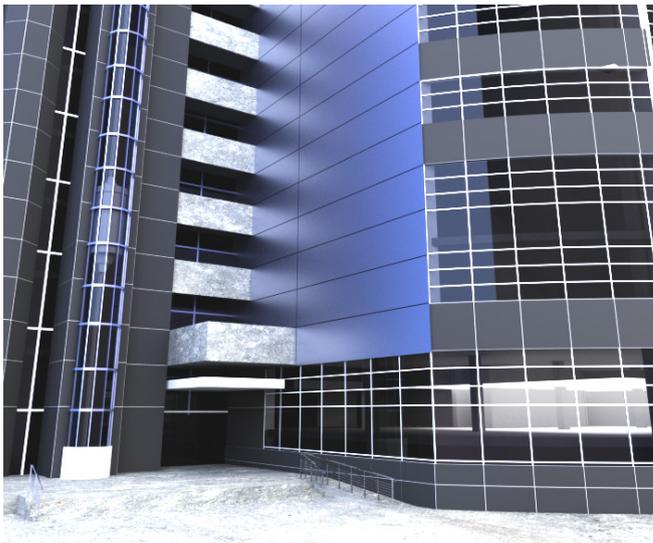
L'assurance Flotte de Véhicules

- ✓ Parc automobile, quel que soit le nombre de véhicules et leur catégorie
- ✓ Garanties adaptées à vos besoins: responsabilité civile, protection juridique, incendie, vol, bris de glaces, dégâts matériels (casco)
- ✓ Contact privilégié avec le service Corporate
- ✓ Proposition d'un tarif «flotte» avantageux



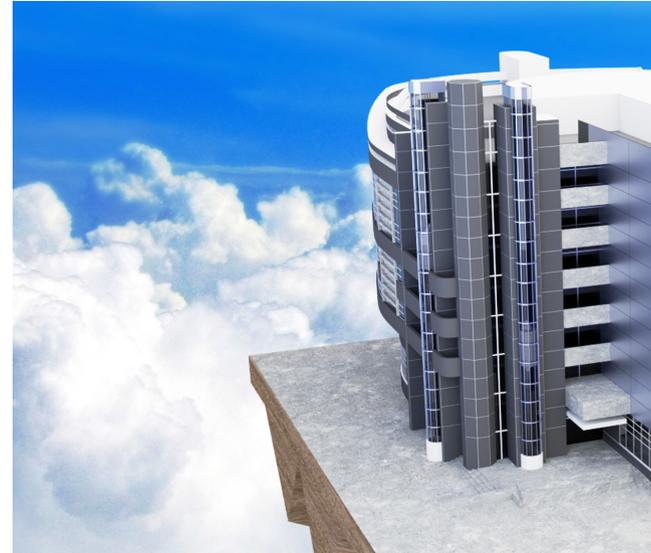
L'assurance de Biens easyPROTECT PRO

- ✓ Bâtiments
- ✓ Équipements professionnels, marchandises et des outils de travail
- ✓ Sélection de garanties performantes: incendie, dégâts des eaux, périls climatiques, vol, détériorations immobilières, bris de glaces, décontamination du sol et des biens assurés
- ✓ Tous risques du matériel bureautique, informatique et professionnel
- ✓ Pertes financières dues au chômage commercial



COUVERTURE DE VOTRE RESPONSABILITÉ CIVILE (RC)

Le fait de diriger signifie également engager votre responsabilité personnelle et celle de vos collaborateurs. Plusieurs types d'assurances de responsabilité civile permettent de couvrir les risques auxquels vous êtes exposés en tant que dirigeant d'une entreprise.



L'assurance RC Exploitation

- ✓ Dommages matériels et corporels causés à des tiers par: vos collaborateurs au cours de leur fonction professionnelle
- ✓ Couverture de votre RC après livraison des biens et travaux
- ✓ RC pollution accidentelle
- ✓ Protection juridique



L'assurance RC Dirigeants d'Entreprise

- ✓ Couverture des dommages causés à des tiers, réclamé à titre personnel au dirigeant d'entreprise dans le cadre de son activité professionnelle
- ✓ Garantie de la défense civile et pénale

SÉCURISATION DE VOTRE PERSONNEL

Le personnel constitue la base de la réussite d'une entreprise. Il s'avère crucial de recruter, fidéliser et motiver les bons éléments afin de garantir la continuité et le succès de votre activité. Dans ce but, LALUX vous propose différentes solutions afin d'assurer le bien-être de vos collaborateurs, tout en profitant d'avantages fiscaux.



L'assurance Maladie Collective - DKV Company

- ✓ Extension pour les domaines non-couverts ou couverts partiellement par l'assurance maladie du régime légal
- ✓ Contrat sur mesure: intégration des garanties de votre choix adaptées à votre budget
- ✓ Souscription au profit de l'ensemble des collaborateurs ou d'un groupe de salariés prédéfinis
- ✓ Suppression des formalités médicales et du délai de carence pour l'ensemble du personnel et leur famille
- ✓ Déductibilité fiscale des dépenses d'exploitation



L'assurance Maladie de Voyage d'Affaire - DKV Business Travel

- ✓ Remboursement des frais de maladie imprévus
- ✓ Rapatriement au pays d'origine



Le régime Complémentaire de Pension LALUX-STAFF PROTECT

- ✓ Contrat sur mesure: épargne retraite, couverture décès et/ou rente d'invalidité, selon votre choix et votre budget
- ✓ Sélection d'un ou plusieurs groupes de salariés prédéfinis
- ✓ Optimisation fiscale du package salarial et déductibilité fiscale des dépenses d'exploitation
- ✓ Possibilité pour les salariés de faire des cotisations personnelles (LIR 110)



L'assurance Personne-clé (Keyman)

- ✓ Garantie de la continuité de l'entreprise en cas de décès ou d'invalidité d'un collaborateur indispensable
- ✓ Couverture des conséquences pécuniaires suite à l'absence d'une personne-clé



L'assurance Accident pour Entreprise

- ✓ Couverture des accidents pendant l'activité professionnelle et la vie privée de tout ou partie des salariés
- ✓ Couverture optimisée en cas d'invalidité, de décès ou pour le remboursement des frais médicaux
- ✓ Paiement d'une allocation quotidienne en cas d'hospitalisation et pour incapacité de travail temporaire